



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DELIBERATION N° 148/2016 DU 15 DECEMBRE 2016

Portant modification de la délibération n°70/2016 du 27 juin 2016 relative au projet de marché pour la collecte des déchets sur le territoire de Piraé.

Date de convocation : 9 DECEMBRE 2016	L'an deux mille seize, le quinze décembre, à quinze heures, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Edouard FRITCH, le maire.								
Date d'affichage : 9 DECEMBRE 2016									
Date d'affichage du compte-rendu : 16 DECEMBRE 2016									
Date d'affichage de la présente délibération : <b>20 DEC. 2016</b>									
Résultats des votes :	Conformément à l'article L.2121-15 du Code général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination des secrétaires de séance.								
<table border="1"> <tr> <td>VOTANTS</td> <td><b>28</b></td> </tr> <tr> <td>POUR</td> <td><b>28</b></td> </tr> <tr> <td>CONTRE</td> <td><b>00</b></td> </tr> <tr> <td>ABSTENTION</td> <td><b>00</b></td> </tr> </table>	VOTANTS	<b>28</b>	POUR	<b>28</b>	CONTRE	<b>00</b>	ABSTENTION	<b>00</b>	Mesdames Yvette LICHTLE et Eliane LECHENE, ont été désignées pour remplir cette fonction.
VOTANTS	<b>28</b>								
POUR	<b>28</b>								
CONTRE	<b>00</b>								
ABSTENTION	<b>00</b>								
<b>La délibération est adoptée à l'unanimité.</b>	<table border="1"> <tr> <td>ELUS EN EXERCICE</td> <td><b>33</b></td> </tr> <tr> <td>PRESENTS</td> <td><b>25</b></td> </tr> <tr> <td>PROCURATION</td> <td><b>03</b></td> </tr> </table>	ELUS EN EXERCICE	<b>33</b>	PRESENTS	<b>25</b>	PROCURATION	<b>03</b>		
ELUS EN EXERCICE	<b>33</b>								
PRESENTS	<b>25</b>								
PROCURATION	<b>03</b>								

	Présent	Absent	Procuration à
M. Edouard FRITCH	X		
Mme Yvette LICHTLE née BOHL	X		
M. Abel TEMARII	X		
Mme Marie Madeleine MAO	X		
M. Félix ATEM	X		
Mme Lorraine HUNTER née MO TAM PO	X		
M. Heimana TAURAA	X		
Mme Eliane LECHENE née LAUZUN	X		
M. Yvonnick RAFFIN	X		
Mme Yvannah TIXIER née POMARE	X		
M. Jean CHICOU	X		
Mme Miriama MACE	X		
M. Jean-Claude PAQUIER	X		
Mme Doris RAUFEA née DROLLET		X	Maire SVARC
M. Léon MAKE	X		
Mme Maire SVARC	X		
M. Christophe TAURAA	X		
M. Samuel MOO SUNG	X		
M. Maono TERE	X		
M. Christophe TEAO		X	
Mme. Riveta URAHUTIA		X	Thilda HAREHOE
M. Milton PARAUE	X		
Mme Taiana TEPU née THUNOT		X	
Mme Turere FOLIAKI née BAMBRIDGE	X		
Mme Rosana TEHOIRI	X		
M. Kapo MOU KAM TSE	X		
Mme Keehi WONG	X		
M. Raiarii TETOOFA		X	
M. Irvine Tekohututoua PARO		X	
Mme Béatrice VERNAUDON		X	Maiana BAMBRIDGE
Mme Maiana BAMBRIDGE	X		
M. Théodore TETUAETARA		X	
Mme Thilda HAREHOE née GARBUTT	X		

**DELIBERATION N° 148 /2016 DU 15.12.2016**  
**Portant modification de la délibération n°70/2016 du 27 juin 2016 relative au projet de marché pour la collecte des déchets sur le territoire de Pirae.**

**LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE PIRAE**

Ayant été régulièrement convoqué et le quorum ayant été atteint ;

Sous la présidence du maire de la commune ;

- VU la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 modifiée, portant statut d'autonomie de la Polynésie française, promulguée par l'arrêté n° 119 DRCL du 3 mars 2004 ;
- VU la loi n° 2004-193 du 27 février 2004, complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française, promulguée par l'arrêté n° 119 DRCL du 3 mars 2004 ;
- VU l'ordonnance n° 2007-1434 du 5 octobre 2007 modifiée, portant extension des première, deuxième et cinquième parties du Code Général des Collectivités Territoriales aux communes de la Polynésie française, à leurs groupements et à leurs établissements publics, ensemble la loi n° 2007-1720 du 07 décembre 2007 tendant à renforcer la stabilité des institutions et la transparence de la vie politique en Polynésie française et n° 2007-1787 du 20 décembre 2007 relative à la simplification du droit ;
- VU la loi n° 71-1028 du 24 décembre 1971 modifiée, relative à la création et à l'organisation des communes dans le territoire de la Polynésie française, promulguée par l'arrêté n° 31/AA du 6 janvier 1972 ;
- VU le décret n° 72/407 du 17 mai 1972 portant création de communes dans le territoire de la Polynésie française ;
- VU l'arrêté n° 173/AA du 30 janvier 1965 instituant la commune de Pirae ;
- VU La délibération n°70/2016 du 27 juin 2016 approuvant le projet de marché pour la collecte des déchets sur le territoire de Pirae ;
- VU les explications fournies par Monsieur Edouard FRITCH, Maire ;

Après en avoir délibéré en sa séance du 15.12.2016

<b>ADOPTE A L'UNANIMITE</b>	
VOTANTS	<b>28</b>
POUR	<b>28</b>
CONTRE	<b>00</b>
ABSTENTION	<b>00</b>

**ADOPTE :**

**Article 1 :** L'article 2 de la délibération n°70/2016 du 27 juin 2016 susvisée est modifié et remplacé comme suit :

« Le plan de financement retenu pour cette opération est approuvé et se décompose comme suit :

Cout annuel du projet	<b>210 000 000 CFP TTC</b>
Financement commune	100%

L'opération est divisée en 3 lots, décomposés tels que :

	<b>Montant Max annuel</b>	<b>Durée</b>
<b>Lot n°1</b> (ordures ménagères et déchets recyclables)	127 000 000 CFP TTC	5 ans
<b>Lot n°2</b> (déchets végétaux)	51 000 000 CFP TTC	1 an renouvelable 4 fois
<b>Lot n°3</b> (encombrants et dépôts sauvages)	32 000 000 CFP TTC	1 an renouvelable 4 fois

»

**Article 2 :** La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif dans un délai de deux (2) mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

**Article 5. :** Le Directeur général des services et le Chef du service du cadre de vie sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération, qui sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

Pour le Maire absent, *Y*



Mme Yvette LICHTLE  
1<sup>er</sup> adjoint au maire



Acte rendu exécutoire après envoi à la Subdivision administrative  
Le **20 DEC. 2016** et publication du **20 DEC. 2016**  
Pour le Maire absent,  
*E. Fritch*  
**Edouard FRITCH**  
Le Maire  
*Mme Eliane Lechene*  
